

Rapport d'analyse Page 1 / 2  
Edité le : 17/01/2015

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais  
Mme RACHEL IVOL  
  
40 rue Mainssieux  
38500 VOIRON

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE15-2916	
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE1501-1064</b>	<b>Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE</b>
<b>Nature:</b>	Eau de distribution	
<b>Lieu de Prélèvement :</b>	L'ARSENAL	
<b>Localisation exacte :</b>	EVIER CUISINE MR GIRAUD	
<b>Dept et commune :</b>	<b>38 CHIRENS</b>	
<b>UGE :</b>	0224 - C.A. PAYS VOIRONNAIS	
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	<b>PSV : 000000404</b>
<b>Type de visite :</b>	D1 <b>Type Analyse : D1</b>	<b>Motif du prélèvement : CS</b>
<b>Nom de l'exploitant :</b>	C.A. DU PAYS VOIRONNAIS imm.le Quartz, 40 rue mainssieux BP 363 38511 VOIRON	
<b>Nom de l'installation :</b>	ARSENAL	<b>Type : UDI</b> <b>Code : 000322</b>
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 13/01/2015 à 09h55 Réceptionné le 13/01/2015 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / ROZAND Antonin Prélèvement accrédité Conditions de prélèvements : INF Flaconnage CARSO-LSEHL	
<b>Traitement :</b>	CHLORE	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 13/01/2015

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Pluviométrie 48 h 38D1	0	mm/48h	Observation visuelle				
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Température de l'eau 38D1	7.9	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v2		25	#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Température de l'air extérieur	38D1	2.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v2			
pH sur le terrain	38D1	7.20	-	Electrochimie		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38D1	515	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	38D1	0.23	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total sur le terrain	38D1	0.26	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Bioxyde de chlore	38D1	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne			
<b>Analyses microbiologiques</b>								
Microorganismes aérobies à 36°C	38D1	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C	38D1	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C	38D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0	#
Escherichia coli	38D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	38D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>								
Odeur	38D1	1 Chlore	-	Qualitative				
Saveur	38D1	1 Chlore	-	Qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	38D1	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887		15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	38D1	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887			#
Couleur	38D1	0	-	Qualitative				
Turbidité	38D1	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027		2	#
<b>Analyses physicochimiques</b>								
<b>Analyses physicochimiques de base</b>								
Conductivité électrique brute à 25°C	38D1	509	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100	#
<b>Cations</b>								
Ammonium	38D1	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10	#

38D1

ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS38-2013)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié par l'arrêté du 21 janvier 2010 pour les paramètres mesurés.

Ludovic RIMBAULT  
Responsable Technique Microbiologie

